

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERQUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 05 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

<b>Nombre de Membres :</b>	<b>En exercice :</b> 12
<b>Présents :</b> 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, ROBLOT Sandrine, REBOIS Olivier, VERGNAT Christophe, WOROU Simon,
<b>Absents excusés :</b>	FABRE Annie, SIMON Nathalie,
<b>Absents :</b>	MALGOUYRES Christophe
<b>Procurations données :</b>	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon
<b>Secrétaire de séance :</b>	GAYRARD Serge
<b>Date de la convocation :</b>	29 Mars 2024

**DELIBERATION N°2024/027**

**Objet : Vote du taux des taxes directes locales pour l'année 2024**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024, il propose d'augmenter le taux cette année :

<b>Taxes directes locales</b>	<b>Taux d'imposition 2023</b>	<b>Taux avec taux départemental de 20.69</b>	<b>Taux d'imposition 2024</b>	<b>Taux avec taux départemental de 20.69</b>
Taxe foncière (bâti)	18.74	39.43	19.74	40.43
Taxe foncière (non bâti)	78.25	-	79.50	-
Taxe d'habitation résidences secondaires	9.30		9.50	

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, décide, à 10 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 ABSTENSION décide :**

**De fixer le taux des taxes locales pour l'année 2024 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,  
Simon WOROU**



Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture

Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-042024\_2024027-DE  
Reçu le 08/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_027 Vote des taux des taxes directes locales

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 042024\_2024027

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-042024\_2024027-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2 .2

Finances locales

Fiscalité

vote de taux

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Délibération 2024\_027 Vote des taux des taxes directes locales.pdf ( 99\_DE-012-211202346-20240405-042024\_2024027-DE-1-1\_1.pdf )

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

Nombre de Membres :	En exercice :	12
☞ <b>Présents : 10</b>	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.	
☞ <b>Absents excusés :</b>	FABRE Annie, SIMON Nathalie	
☞ <b>Procurations données :</b>	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon	
☞ <b>Secrétaire de séance :</b>	GAYRARD Serge	
☞ <b>Date de la convocation :</b>	29 Mars 2024	

**DELIBERATION N° 2024/028**

**OBJET : Vote du budget primitif 2024 de la commune**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif de la commune :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	702 924.71 €	702 924.71 €
Section de l'investissement	1 052 853.41 €	1 052 853.41 €
<b>Total du budget</b>	<b>1 755 778.12 €</b>	<b>1 775 778.12 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstentions décide :**

**D'adopter le budget primitif communal proposé.**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire  
Simon WOROU**

**Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture**



Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-042024\_2024028-DE  
Reçu le 09/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_028 Vote BP communal

.....  
Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 09/04/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 042024\_2024028

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-042024\_2024028-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Délibération 2024\_028 Vote BP communal.pdf ( 99\_DE-012-211202346-  
20240405-042024\_2024028-DE-1-1\_1.pdf )

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

<b>Nombre de Membres :</b>	<b>En exercice :</b> 12
☞ <b>Présents :</b> 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.
☞ <b>Absents excusés :</b> FABRE Annie, SIMON Nathalie	
☞ <b>Procurations données :</b> FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon	
☞ <b>Secrétaire de séance :</b> GAYRARD Serge	
☞ <b>Date de la convocation :</b> 29 Mars 2024	

**DELIBERATION N° 2024/029**

**OBJET : [Vote du budget primitif 2024 du budget annexe assainissement](#)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe assainissement

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	76 948.17 €	76 948.17 €
Section de l'investissement	72 209.67 €	72 209.67 €
<b>Total du budget</b>	<b>149 157.84 €</b>	<b>149 157.84 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstentions décide :**

**D'adopter le budget annexe assainissement proposé.**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire  
Simon WOROU**



**Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture**

Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-042024\_2024029-DE  
Reçu le 12/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_029 Vote BP du budget annexe assainissement

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 12/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 042024\_2024029

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-042024\_2024029-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Délibération 2024\_029 Vote BP du budget annexe assainissement.pdf ( 99\_DE-012-211202346-20240405-042024\_2024029-DE-1-1\_1.pdf )

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

<b>Nombre de Membres :</b>	<b>En exercice :</b>	<b>12</b>
☞ <b>Présents :</b> 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.	
☞ <b>Absents excusés :</b>	FABRE Annie, SIMON Nathalie	
☞ <b>Procurations données :</b>	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon	
☞ <b>Secrétaire de séance :</b>	GAYRARD Serge	
☞ <b>Date de la convocation :</b>	29 Mars 2024	

**DELIBERATION N° 2024/030**

**OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe multiservices**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe multiservices

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	12 338.32 €	12 338.32 €
Section de l'investissement	33 875.39 €	33 875.39 €
<b>Total du budget</b>	<b>46 213.71 €</b>	<b>46 213.71 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :**

**D'adopter le budget annexe multiservices proposé.**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire  
Simon WOROU**



**Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture**

Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-052024\_2024030-DE  
Reçu le 09/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_030 Vote BP du budget annexe multiservices

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 09/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 052024\_2024030

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-052024\_2024030-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Délibération 2024\_030 Vote BP du budget annexe multiservices.pdf (  
99\_DE-012-211202346-20240405-052024\_2024030-DE-1-1\_1.pdf )

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUEGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

<b>Nombre de Membres :</b>	<b>En exercice :</b> 12
☞ <b>Présents :</b> 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.
☞ <b>Absents excusés :</b>	FABRE Annie, SIMON Nathalie
☞ <b>Procurations données :</b>	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon
☞ <b>Secrétaire de séance :</b>	GAYRARD Serge
☞ <b>Date de la convocation :</b>	29 Mars 2024

**DELIBERATION N° 2024/031**

**OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement "les Agoustes"**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe lotissement "les Agoustes"

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	228 885.90 €	228 885.90 €
Section de l'investissement	355 487.31 €	355 487.31 €
<b>Total du budget</b>	<b>584 373.21 €</b>	<b>584 373.21 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention décide :**

**D'adopter le budget annexe lotissement Les Agoustes proposé.**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire  
Simon WOROU**



Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_031 Vote BP du budget annexe lotissement les  
Agoustes

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 042024\_2024031

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-042024\_2024031-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,

affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120234600063-012045-BP-2024-08042024 - 14004.xml ( 99\_BU-012-211202346-20240405-042024\_2024031-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : Délibération 2024\_031 Vote BP du budget annexe lotissement les  
Agoustes.pdf ( 70\_DE-012-211202346-20240405-042024\_2024031-BF-  
1-1\_2.pdf )

Délibération 2024\_031 Vote BP du budget annexe lotissement les  
Agoustes

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

<b>Nombre de Membres :</b>	<b>En exercice :</b>	<b>12</b>
☞ <b>Présents :</b> 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.	
☞ <b>Absents excusés :</b>	FABRE Annie, SIMON Nathalie	
☞ <b>Procurations données :</b>	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul; SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon	
☞ <b>Secrétaire de séance :</b>	GAYRARD Serge	
☞ <b>Date de la convocation :</b>	29 Mars 2024	

**📖 DELIBERATION N° 2024/032**

**OBJET : Vote du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement "Les Hauts de l'Espailou 2"**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif du budget annexe lotissement "les Hauts de l'Espailou 2"

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	178 912.38 €	178 912.38 €
Section de l'investissement	177 104.18 €	177 104.18 €
<b>Total du budget</b>	<b>356 016.56 €</b>	<b>356 016.56 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré à 11 voix pour, 1 voix contre 0 abstention, décide :**

**D'adopter le budget annexe lotissement Les Hauts de l'Espailou 2 proposé**

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire  
Simon WOROU**

Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture



Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-042024\_2024032-DE  
Reçu le 08/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_032 Vote BP du budget annexe lotissement les hauts  
de l'Espaillou 2

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024  
de réception :

Numéro de l'acte : 042024\_2024032

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-042024\_2024032-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

Nom du fichier : Délibération 2024\_032 Vote BP du budget annexe lotissement les hauts  
de l'Espaillou 2.pdf ( 99\_DE-012-211202346-20240405-  
042024\_2024032-DE-1-1\_1.pdf )

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE  
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR  
SEANCE DU 05 AVRIL 2024**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

Nombre de Membres :	En exercice :	12
☞ <b>Présents</b> : 10	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, MALGOUYRES Christophe, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alain, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon	
☞ <b>Absents excusés</b> :	FABRE Annie, SIMON Nathalie	
☞ <b>Procurations données</b> :	FABRE Annie donnée à HYGONNET Jean Paul, SIMON Nathalie donnée à WOROU Simon	
☞ <b>Secrétaire de séance</b> :	GAYRARD Serge	
☞ <b>Date de la convocation</b> :	29 Mars 2024	

**DELIBERATION N°2024/033**

**OBJET : Décision modificative n°1 budget communal**

M. le Maire expose à l'assemblée que la somme de 295.00€ a été amortie en 2022 au compte 28041413 alors qu'aucune subvention n'a été versée sur ce compte mais sur le compte 2401513.

Par cette délibération, le conseil municipal autorise la trésorerie à passer en opération d'ordre non budgétaire cette somme comme suit :

**En dépense :**

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-295.00€
28041413	Projets d'infrastructures d'intérêts national	+ 295.00€

**Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à 12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION**

**- D'adopter** la modification évoquée au Budget Principal

Fait et délibéré, à Sainte-Juliette, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

**Simon WOROU**

Certifié exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture



Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-052024\_2024033-DE  
Reçu le 08/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 2024\_033 DM 1 Budget communal

.....  
Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 052024\_2024033

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-052024\_2024033-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Délibération 2024\_033 DM 1 Budget communal.pdf ( 99\_DE-012-  
211202346-20240405-052024\_2024033-DE-1-1\_1.pdf )

**OBJET : Nouveau tableau récapitulatif****TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES**➤ **Maire**

Nom	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Indemnité brute mensuelle
WOROU	40,3 %	1 656.54 €

➤ **Adjoint**

Nom	Fonction	Indemnité allouée en % de l'indice 1027	Indemnité brute mensuelle
POMIE	1 <sup>er</sup> adjoint	9.414 %	386.96 €
GAYRARD	2 <sup>ème</sup> adjoint	9.414 %	386.96 €
REBOIS	3 <sup>ème</sup> adjoint	9.414 %	386.96 €
PEAN BARRE	4 <sup>ème</sup> adjointe	4.06 %	166.88 €

➤ **Conseiller municipal délégué**

Nom	Fonction	Indemnité allouée en % de l'indice 1027	Indemnité brute mensuelle
VERGNAT	Délégué aux finances	5.14 %	211.28 €
HYGONNET	Délégué assainissement et travaux	4.06 %	166.88 €
MALGOUYRES	Délégué à la voirie	1.28 %	52.61 €

**Total général**

Indemnité du Maire	1 656.54 €
Indemnité des 3 adjoints ayant délégation	1 327.76 €
Indemnité du conseil municipal ayant délégation	430.77 €

---

**Total 3 415.07 €**

Accusé de réception en préfecture  
012-211202346-20240405-052024-BF  
Reçu le 08/04/2024

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Tableau des indemnités des élus

Date de décision: 05/04/2024

Date de réception de l'accusé 08/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 052024

Identifiant unique de l'acte : 012-211202346-20240405-052024-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 4 .4

Fonction publique

Autres categories de personnels

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Tableau des indemnités des élus.pdf ( 99\_BU-012-211202346-20240405-052024-BF-1-1\_1.pdf )